

France Génétique Elevage

La Lettre

INTERPROFESSION DES MÉTIERS ET DES UTILISATEURS DE L'AMÉLIORATION GÉNÉTIQUE BOVINE, OVINE ET CAPRINE

Le collectif au service des éleveurs Lettre n° 3 - Janvier 2022

Voeux du Président

L'année 2022 semble s'ouvrir sur un horizon plus dégagé en matière sanitaire.

Néanmoins, 2021 a prouvé que nous étions une organisation collective et que nous savions travailler ensemble dans le but commun d'améliorer l'élevage français et de répondre aux attentes de nos éleveurs.

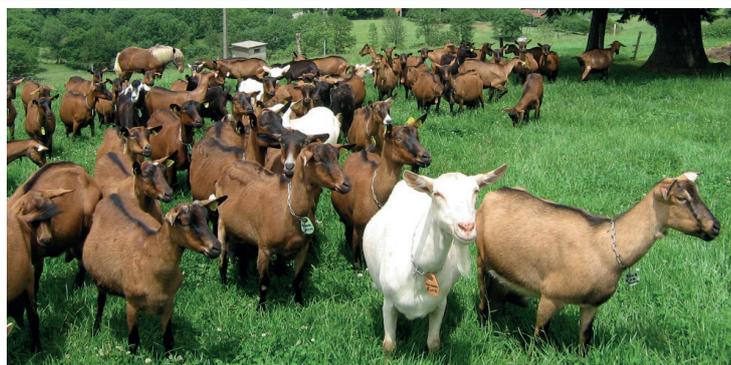
Je vous remercie de nouveau pour tout le travail que nous avons accompli lors de cette année exceptionnelle.

Malgré un contexte économique particulier qui met à mal notre interprofession et nos organismes respectifs, nous devons garder notre esprit de solidarité et aller tous dans le même sens.

J'espère que cette nouvelle année vous apportera la santé pour vous et vos proches ainsi que la réussite de tous vos projets.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Jean-Luc CHAUVEL



Défense PMSG : FGE appuie les labos pour le maintien de l'accès à cette solution de synchronisation des chaleurs en petits ruminants

Suite à la demande des opérateurs petits ruminants, FGE a fait parvenir un courrier au parlement Islandais dans le cadre d'une enquête publique sur l'utilisation de juments pour la production de PMSG. Tout en demandant que cette production d'anticorps et d'hormone se fasse dans le plus strict respect du bien-être des animaux, FGE a rappelé que la synchronisation des chaleurs en utilisant cette hormone est aujourd'hui indispensable à la création génétique en ovins et caprins. FGE a aussi rappelé que la France a engagé un ambitieux projet de recherche et d'innovation, largement soutenu par la profession, pour trouver des alternatives aux hormones. Toutefois les travaux engagés sont des travaux qui donneront des résultats exploitables sur le terrain au mieux à moyen terme (5 ans) mais de façon plus certaine sur un pas de temps de 10 ans. Dans cette période de transition, il est indispensable de continuer l'amélioration des races françaises pour répondre au mieux au besoin des éleveurs et des filières et faire face aux nouveaux enjeux comme l'atténuation de l'impact sur le climat et l'adaptation aux changements en cours.

PNDAR et accompagnement public

2022 une année de transition

Les familles de FGE ont toutes œuvrées de façon intense pour permettre à toutes les structures éligibles de déposer leur nouveau programme CASDAR avant fin 2021. Le dépôt de ces dossiers va permettre de garantir la continuité du soutien des Organismes de Sélection et des actions mutualisées. Pour ce dernier volet, 2022 constitue une année de transition : le volet de soutien mutualisé est encore porté par Idele, avant un transfert de subvention vers les programmes des organismes de sélection à partir de 2023.

FGE et ses adhérents vont travailler sur 2022 pour que les modalités de transfert de cette partie mutualisée se mettent en œuvre sans perte d'efficacité de l'argent public, en garantissant la continuité de service, tout en respectant l'ensemble des règles administratives françaises et européennes, ce qui est un challenge en soi !

Pour le soutien des génotypes tremblante et de recueil des performances en bovin viande, ovin viande et ovin lait, 2022 est aussi une année de transition :

l'appui à ces actions, selon des modalités très proches de celles des années précédentes sera assuré au titre de la ligne 149 gérée par FranceAgriMer.

A partir de 2023, ces crédits trouveront leur place dans le Service d'Intérêt Economique Général (SIEG, aussi appelé service universel) dont les modalités de mise en œuvre seront définies au cours du premier trimestre 2022, notamment en valorisant les enquêtes en cours auprès de tous les acteurs concernés (étude du cabinet Triesse-Gressard – ABCIS).



Ouverture du projet SASG

Suite à l'approbation du budget de FGE et au vote de la dotation du FNE à FGE par la Confédération nationale de l'Élevage, l'appel à projet 2022-2023 de Soutien aux actions structurantes pour l'amélioration génétique des animaux va être ouvert dans les prochaines semaines.

Rappelons que cet appel à projet vise à soutenir des projets d'optimisation, et de structuration des services génétiques en vue d'assurer leur meilleure efficacité et la continuité des services aux éleveurs. Il vise au renforce-

ment du service génétique sur le volet création ou diffusion pour assurer un accès à ces services pour tous les éleveurs, sur tout le territoire, pour toutes les filières de production de ruminants.

Ce dispositif d'aide s'adresse à tous les opérateurs de terrain des familles de FGE, dans le domaine du recueil des performances et de l'accompagnement des éleveurs (EDE, OCP, OS, ARSOE, GDS, EMP, ES).

C'est un soutien pour des actions ponctuelles structurelles de type projet.

Il concerne les zones définies par espèce selon une cartographie arrêtée par FGE en fonction des seuils de répartition des femelles reproductrices dans des troupeaux de taille suffisante (10 vaches ou 50 petits ruminants). Les départements qui n'ont pas de troupeaux implantés pour une production sont déclarés inéligibles.

Ouverture de l'appel à projet : lundi 24/01/2022.

Dépôt des projets : avant le 4/03/2022.

FGE participe au Varenne de l'Eau et du Changement Climatique

La génétique reconnue comme levier majeur d'adaptation au changement et d'atténuation des impacts dans le cadre du changement climatique et de l'exploitation des ressources en eau.



Ouvert mi 2021 ce grand chantier vise à identifier, avec l'ensemble des parties-prenantes (agriculteurs, ONG, élus...), des solutions concrètes et établir une feuille de route opérationnelle, pour nous permettre de nous doter des outils nécessaires à l'adaptation et à la protection de nos agriculteurs face aux aléas du changement climatique, en complément des premières mesures mises en œuvre dans le cadre du volet agricole du plan France Relance.

Pour conduire la réussite de ces ambitions, trois groupes de travail ont été constitués autour des thématiques suivantes :

- Se doter d'outils d'anticipation et de protection de l'agriculture dans le cadre de la politique globale de gestion des aléas climatiques.
- Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales et d'élevage, les infrastructures agro-écologiques et l'efficacité de l'eau d'irrigation.
- Accéder à une vision partagée et raisonnée de l'accès aux ressources en eau mobilisables pour l'agriculture sur le long terme.

FGE a donc participé au groupe n°2 en rédigeant un document relatif à l'importance que joue l'amélioration génétique des ruminants en tant que levier important d'adaptation aux ressources en eau et au changement climatique.

FGE a aussi contribué activement au séminaire sur la génétique et le changement climatique organisé mi-novembre (les captures des interventions sont disponibles sur le site du Varenne) :

<https://idele.fr/detail-article/quelle-contribution-de-la-selection-genetique-pour-ladaptation-de-lagriculture-au-changement-climatique>

Enfin, FGE est signataire de la charte d'engagement des interprofessions à participer activement aux actions d'atténuation et d'adaptation. Des opportunités financières pour les membres des familles de FGE pour contribuer activement à ces changements vont s'ouvrir dans les prochains mois. Nous vous tiendrons au courant, via vos fédérations de ces dispositions. En parallèle FGE va lancer la rédaction d'un document recensant les axes prioritaires de soutien de la génétique dans les 5 prochaines années pour contribuer le plus efficacement possible, par la voie de l'amélioration génétique, à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation des ruminants à ce changement.



Les évolutions du système d'information

Après un an de travail, le projet « Mise en place de la Base Professionnelle », première brique de la rénovation du système d'information bovin, a franchi une étape cruciale. En effet, depuis le 1er novembre 2021, la Base Professionnelle est opérationnelle et devient donc de fait la Base Nationale Génétique Bovine. Désormais, l'équipe FGE, avec l'appui de SPIE et Idele, qui assurent l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour FGE, administre directement le système d'information génétique bovin à partir de la plateforme hébergée par Adventiel.

En parallèle les travaux se poursuivent pour déployer les systèmes de gestion des consentements et d'échanges de données avec une montée en charge progressive sur le premier semestre 2022.

Une fois ces outils opérationnels, les échanges de données par

web services, déjà mis en œuvre par plusieurs opérateurs du grand ouest, utiliseront cette infrastructure. Les contrats de service de ces opérateurs évolueront pour passer dans le cadre de contrats avec FGE.

Enfin, la dernière phase consistera à une bascule progressive des échanges des autres opérateurs vers les web services à compter de la fin 2022.

Dans le même temps, FGE effectue le choix final du prestataire pour la réécriture du dispositif de diffusion des valeurs génétiques. L'objectif est de disposer d'un système souple, évolutif, à coût maîtrisé, qui puisse être mis en œuvre et piloté directement par les OS ou leurs délégataires pour fin 2022.

Ces travaux s'accompagnent de réflexions sur le modèle économique le plus efficient et le plus pérenne

à mettre en œuvre, permettant à chacun une exploitation optimale de ces ressources informatiques, avec un partage équitable et accepté des coûts de fonctionnement et de maintenance.

En parallèle de ces travaux pour les bovins, les systèmes d'information petits ruminants bénéficient aussi d'évolutions pour prévenir l'obsolescence de solutions techniques ou offrir de nouvelles fonctionnalités demandées par les utilisateurs.

Enfin, pour assurer le pilotage à moyen terme de ces systèmes le Conseil de FGE a décidé de lancer une réflexion stratégique sur les systèmes d'information pour élaborer un schéma directeur informatique qui guidera les actions à conduire ou prioriser au cours des 5 prochaines années.

Une mission exploratoire au Nigéria

Suite à une prise de contact à l'occasion du Sommet de l'élevage, Daniel Perrin et Laurent Journaux ont participé à une mission exploratoire au Nigéria organisée par l'Ambassade de France et soutenue par la fondation Obasanjo Farm. Avec une population de 206 millions d'habitants, c'est le pays le plus peuplé d'Afrique, et le 7e au monde.



Malgré des difficultés économiques structurelles au cours des dix dernières années et la faible diversification de ses produits, l'économie nigériane a de nombreux atouts. Première économie du continent depuis 2014, son PIB de 450 milliards d'euros en 2019 représente 66 % de celui de la CEDEAO.

La consommation de produits laitiers a tendance à se développer avec l'évolution des régimes alimentaires. Les besoins sont estimés à 1 milliard de litres par an (CIRAD, 2018).

L'élevage bovin se présente essentiellement sous forme d'élevage pastoral dans le Nord du Pays. La plupart des bovins au Nigeria sont des races indigènes utilisées principalement pour la viande et l'épargne ainsi que pour la production de lait. Les races exotiques comme la Holstein, la Brune, Jersey et leurs croisements sont courantes dans les systèmes laitiers plus intensifs. Les productivités par animal sont faibles (200 l/vache/an – CIRAD 2018), ce qui conduit à une forte dépendance du pays aux importations de poudre de lait.

Pour sortir de cette dépendance à la poudre de lait importée, les états du sud du Nigeria misent sur le développement de production laitière autochtone avec comme modèle des fermes sédentaires d'une centaine de vaches. Des financements de la banque mondiale importants sont mobilisables pour ce développement dans les 5 années à venir.

L'ensemble des acteurs rencontrés nous ont donc fait part de leur désir de développer la production laitière. Le seul projet concret visité a été une ferme de démonstration de Danone, tout juste achevée où nous avons vu arriver les premières vaches croisées. Il faudra encore plusieurs mois pour que cette ferme trouve son rythme de

croisière et produisent régulièrement du lait.

Il existerait donc des opportunités de développement d'activité à condition de concevoir (et d'accompagner des projets de bout en bout en intégrant tous les aspects de la production laitière (bâtiment, sanitaire, alimentation et production fourragère, traite, transport et conditionnement ou transformation du lait). Ces opérations devront obligatoirement s'accompagner d'un volet important de formation, les Nigériens des états du sud n'ayant pas du tout de culture de l'élevage de ruminants. Enfin, compte tenu des difficultés de déplacement des européens dans le pays, ces opérations ne pourront se développer qu'en s'appuyant sur des réseaux d'entreprises françaises déjà en place comme IMV ou CEVA ou sur des partenariats avec des instituts de recherche et développement comme l'ILRI qui a une antenne au Nigeria.

Les éléments de prospective disponibles indiquent que la population du Nigeria va croître rapidement et se transformer fortement au cours des trois prochaines décennies. Entre 2015 et 2050, la population doublera pour atteindre près de 400 millions d'habitants et le nombre de personnes vivant

dans les zones urbaines triplera, passant de 94 millions actuellement à 280 millions.

Le PIB par habitant va presque tripler pour atteindre environ 7 137 USD /h/an. En conséquence de ces changements, la demande de produits animaux augmentera de façon exponentielle : les projections indiquent que la consommation de viande de bœuf et de lait augmentera de 117 et 577 pour cent, respectivement (FAO GPS, 2018) toutefois le pays devrait rester importateur, y compris dans le scénario le plus optimiste.

Toutefois, pour l'heure, le Nigeria a mis en place des mesures protectionnistes (pour la production intérieure) relativement sévères qui interdisent les importations d'animaux et de certaines viandes : c'est le cas de la viande bovine. En tout état de fait, il convient à minima d'entretenir les contacts et de tenter de développer des actions de coopération type formations qui permettront de garder « un pied dans la porte » en attendant une libéralisation des marchés, et, en tous les cas, de maintenir une veille stratégique sur cette destination.



Itinéraire verts pour l'élevage albanais

Après plusieurs mois d'instruction, Idele, ROM Sélection et le Coram ont le plaisir de vous annoncer que le BCTI va mettre en œuvre son projet « Itinéraires verts pour l'élevage albanais » dès le mois de mars prochain après un lancement durant le SIA 2022. Le projet devrait se clôturer en juin 2024.



Ce projet est cofinancé par le Fonds FASEP (Innovation verte) de la DG Trésor, les porteurs du projet et son bénéficiaire, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural d'Albanie. FGE est membre du club de suivi de ce FASEP (club qui compte également Capgènes, Oson, Auriva et les entreprises Voltalia, IMV, SERAP, Bocard).

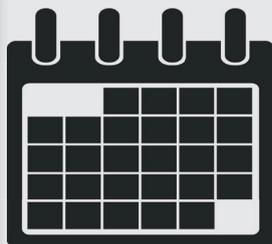
Cette action, qui vient prolonger et redynamiser près de 30 ans de coopération technique avec l'Albanie (introduction des races Tarentaise, Ile de France, Alpine et Saanen dès 1992), proposera la mise en place d'un démonstrateur d'innovations technologiques climato-intelligentes en fermes comme en zones pastorales mais incorpore également une composante génétique centrée sur la conservation des

rares ovines locales et leur croisement avec les races françaises pour la viande.

Le projet rentre également en résonance positive avec le projet d'inscription de la transhumance au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco pour lequel le Coram assure le pilotage pour la France.

C'est une équipe de 8 experts-clés, 8 spécialistes des technologies proposées accompagnés par les responsables professionnels des espèces introduites depuis 1992 qui assureront les missions.

L'avancement du projet fera, d'ici quelques semaines, l'objet d'un journal de bord sur le site du BCTI : <https://www.bcti.online/pages/itineraires-verts-pour-l-elevage-albanais-1.html>



Quelques dates à retenir

- Webinaire de l'UMT eBIS le 24/03/2022 de 10h30 à 12h (le thème sera annoncé prochainement)
- Grand Angle Lait (bovin) le 05/04/2022
- Séminaire final SMARTER le 5-6/04/2022 à Sèvremont (85)